



PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG Durée de la formation : 24h
Prochaine session : (voir devis) Durée avec MAC SST : 31h
Délai d'accès : 2 semaines environ Effectif : 4 à 12 participants

PRE-REQUIS

Disposer d'une carte professionnelle « Surveillance humaine ou par les systèmes électronique » délivrée par le CNAPS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser ses compétences afin de renouveler sa carte professionnelle et de continuer à exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité

PROGRAMME DE LA FORMATION

I/ MODULE SECOURISME (MAC SST) – 7h

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

II/ MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE – 4h

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
Connaître les dispositions utiles du code pénal
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

III/ MODULE GESTION DES CONFLITS – 3h30

Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
Etre capable de résoudre un conflit
Etre capable de gérer une situation conflictuelle

IV/ MODULE INSPECTION FILTRAGE – 3H30

Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages et de la palpation
Connaître le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages, les modalités d'agrément, les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions

V/ MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES – 13h

Définir les risques terroristes, connaître les différentes menaces terroristes et leurs niveaux de risque
Connaître les différents matériels des terroristes
Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
Savoir entretenir sa culture de la sécurité
Se protéger soi-même. Protéger les autres
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
Sécuriser une zone
Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
Notions de secourisme "tactique"
Alerter les secours

MOYENS PEDAGOGIQUES

Locaux :

Une salle de formation dédiée par session de CQP, d'une surface minimum de 25 m²

Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant : des escaliers ou des couloirs ou des salles (à

l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ou un parking

Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz

Moyens de secours :

Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (pouvoir de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de

l'alimentation en énergie)

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels

Un extincteur en coupe, douze extincteurs à eau, un extincteur CO2 Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées

Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS

Des mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation du SST

Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi

automatique

Un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel

secourisme Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité Un magnétomètre en état de fonctionnement

(détecteur de métaux portatifs)

Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation



Formeo 13 – toulon@ipseq.fr N°Enregistrement: 93 13 124 86 13 SIRET 910 895 259 00026 – APE8559 A - AUTORISATION CNAPS : FOR-083-2023-10-03-20180667184 - ABG V102018 L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



**MAC
APS**

Maintien
et
Actualisation des
Compétences de l'APS



MOYENS PEDAGOGIQUES (suite)

« Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un Poste Central de Sécurité dont les principaux équipements desécurité, sont installés de façon permanente et fixe. »

Poste Central de sécurité pédagogique :

Un Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires permettant de localiser l'incident et de générer alarme et alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations

Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI)

3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente

Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs Un système de vidéosurveillance équipée d'au moins 3 caméras Un registre de consignes

Un registre de clés, de badges et de visiteurs

Un modèle de permis feu

A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation

Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

EXAMEN et CONDITIONS DE VALIDATION

A l'issue de la formation, la remise d'une attestation de formation permet le renouvellement de la carte professionnelle mention « Agent de gardiennage, ou de surveillance humaine... »

